



AUX LIBELLULES

Conditions générales location château gonflable :

1 RESERVATION

Les réservations se font par téléphone ou par e-mail ou sur notre site

[Https// : www.aux-libellules.be](https://www.aux-libellules.be). La réservation ne devient définitive qu'après confirmation par nos soins.

Cette confirmation se fait par e-mail. Cet e-mail contiendra également les informations pratiques.

2 ANNULATION

En cas de mauvais temps, il est possible d'annuler une réservation sans frais au plus tard à 8 h le matin du jour où la livraison était prévue.

Dans tous les autres cas d'annulation, une indemnité correspondant à 50% du montant total de la location sera facturée au client.

Aux Libellules se réserve le droit d'annuler une réservation en tout temps, par exemple en cas de mauvais temps ou menace d'orage.

L'annulation du fait d'Aux Libellules ne peut en aucun cas donner matière à indemnité pour le client.

3 PRIX ET PAIEMENT

Tous nos prix s'entendent TVA comprise (21%). Si vous désirez une facture, merci de bien vouloir le signaler lors de la réservation.

Le paiement est dû à la livraison, en espèces ou via application de paiement sécurisé Sumup ou Paypal.

Pour les clients commerciaux, le paiement contre facture est possible. Le client s'engage à honorer sa facture endéans les 14 jours à dater de la date de la facture.

En cas de non-paiement de la facture à sa date d'échéance, une mise en demeure sera adressée au client et des intérêts de retard de 5% par mois lui seront portés en compte.

4 UTILISATION DES CHATEAUX GONFLABLES

Le client s'engage à utiliser le château gonflable en bon père de famille.

Le château gonflable est conçu pour des enfants. Les enfants devront à tout moment être sous la surveillance d'un adulte. L'utilisation d'un sifflet est conseillée.

Aux Libellules ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable d'accidents éventuels survenus lors de l'utilisation du château gonflable.

Lors de l'utilisation du château gonflable, un espace libre d'au moins 1,5 mètre sera prévu tout autour du château.

Il est interdit :

- de pénétrer dans le château gonflable avec des chaussures, des bijoux ou des objets pointus ;
- de manger, boire ou de consommer du chewing-gum dans le château ;
- d'escalader les parois extérieures ou de monter sur les murs ;



AUX LIBELLULES

- de gonfler ou dégonfler le château quand quelqu'un s'y trouve
- de sauter sur la partie antérieure ; celle-ci ne sert que de tremplin ;
- de jouer dans le château avec du sable ou de la boue ;
- couvrir la(les) soufflerie(s) ;
- de déplacer le château gonflable après installation, et ce pendant toute la durée de la location.

En cas de rupture de courant ou de perte de pression, le château gonflable doit d'abord être évacué. Il faut attendre l'arrêt complet du moteur de la (des) soufflerie(s) avant de le(s) relancer.

Lors d'une location de plus d'un jour, le client prendra les mesures suivantes (entreposage la nuit) : le cas échéant, éliminer l'eau de pluie avant de dégonfler le château.

Replier les tours et les murs vers l'intérieur ; plier le château gonflable en deux et le recouvrir de la bâche livrée à cet effet. Les souffleries et rallonges doivent être entreposés à l'intérieur hors de portée des enfants.

5 PENALITE

Après utilisation, le château gonflables doit être remplier propre et parfaitement sec.

Une indemnité de nettoyage et/ou séchage de €30 sera portée en compte pour non-respect de cette consigne.

6 INFRASTRUCTURES

Un accès de 1,5 m de large au moins est nécessaire (la largeur d'une porte d'entrée ordinaire ne suffit pas toujours).

En cas d'accès inexistant ou insuffisant lors du placement, Aux Libellules ne peut être tenu pour responsable de dégâts éventuels occasionnés (escalier, murs, porte, mobilier, ...).

Un château gonflable pesant de 100 à 200kg, nous demandons toujours qu'au moins un adulte soit présent lors de la livraison et du placement.

Il faut une prise de courant de 220V (minimum 16A) à disposition dans un périmètre de 50m de l'endroit où le château gonflable doit être installé.

Le château doit être installé sur un sol plat et exempt d'objets pointus ou coupants.

En cas d'installation sur un sol sablonneux ou un terrain vague, les souffleries seront déposées sur du carton pour éviter l'inhalation de sable.

7 QUE FAIRE PAR TEMPS DE PLUIE OU EN CAS DE VENT ?

S'il se met à pleuvoir, en cas de grand vent ou d'orage : dégonfler le château et mettez en mode d'attente comme stipuler dans notre notice de montage.

Evacuer l'éventuelle eau de pluie ; dégonfler le château ; plier les tours et les murs vers l'intérieur ; plier le château en deux et le recouvrir de la bâche prévue à cet effet.

Mettre les souffleries et les rallonges à l'abri de la pluie.



AUX LIBELLULES

8 DOMMAGE, PERTE ET RESPONSABILITÉ

Au moment de l'enlèvement/placement (montage)/de la livraison, le locataire signera une déclaration d'engagement. En conséquence, le locataire déclare automatiquement être d'accord avec les conditions générales et la notice de montage/démontage.

Lors de la livraison, l'état de tout le matériel (châteaux, appareils, câblage, ...) sera contrôlé avec le locataire.

Les dégâts causés après, pendant toute la durée de location, doivent être communiqués au plus vite et seront sous la responsabilité du locataire.

Tous frais de dégâts seront au compte du locataire.

Les réparations se font par une entreprise que le propriétaire choisira et non par le locataire. En cas de perte ou de vol, le locataire payera les frais de location et le prix du bien loué.

9 ENGAGEMENT

Le fait que l'enlèvement à notre dépôt, la livraison et/ou montage par notre société ont lieu, cela entraîne automatique votre engagement de responsabilité.

Le locataire déclare donc prendre en location le château gonflable de marque Boing de dimension 5x6m et de coloris rose/mauve/vert/jaune, après avoir pris connaissance des présentes conditions générales de location ainsi que la notice de montage et démontage avec les consignes de sécurité annexé à la présente déclaration d'engagement.

A s'avoir que les conditions générales de ventes sont à conserver par le locataire.

Tandis que le porte document reprenant la notice de montage et démontage est à remettre au propriétaire après la durée de la location en même temps que le château gonflable.

AUX LIBELLULES ne peut être tenu pour responsable des accidents dont la cause volontaire ou fortuite n'incombe ni aux membres de son personnel ni à son matériel. Les châteaux sont à utiliser en « bon père de famille ». Les structures gonflables sont réservées à une utilisation exclusivement enfantine (3- 12ans).

Il est rappelé qu'en cas de non-respect de ces règles vous risquez d'endommager la structure et provoquer des accidents. En tant qu'organisateur vous êtes responsable de la manifestation. Notre assurance responsabilité civile ne couvre que les défaillances éventuelles de notre matériel et non pas la mauvaise gestion, organisation ou utilisation des structures.

En cas de forte pluie/vent annoncée à la météo la veille ou le matin de la location, les châteaux ne seront pas disponibles et aucune somme ne vous sera réclamée. AUX LIBELLULES s'autorise l'annulation du contrat de location en cas de non-disponibilité du château loué, due à un problème technique ou dégât au château survenu lors de sa dernière location.